

**SYNDICAT MIXTE DES VALLEES
DU CLAIN SUD**

Date de la convocation : 31/08/2020

Département de
la Vienne

Arrondissement de
MONTMORILLON

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers votants	Nombre de pouvoir
56	41	49	8

Extrait du registre des délibérations du comité syndical

L'an deux mil vingt, le neuf septembre à dix-huit heures et quarante minutes, les délégués du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud ont été convoqués par M. Bellin Philippe, Président, par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, l'heure et l'adresse au moins cinq jours francs avant la présente réunion à la salle des fêtes de Champagné Saint Hilaire, rue Emile Moine pour installer le comité syndical.

Etaient présents : MARTIN-CHARDONNIER Estelle – GREGOIRE Philippe – TEXIER Stéphane – PIQUARD Michael – TILLET François – SOUCHE Guy – OLIVET Jacky – DRECQ Nelly – MICAULT Françoise – BEGOIN Sarah – SARDET Gérard – THOREAU Alain – DILLOT Jean-François – GORRY Jean-Michel – MAURY Jean-Pierre – LE GUERN Romain – CARRETIER Michel – GEORGEL Sophie – MARTIN Alexis – FRICONNET Jean-Luc – BELLIN Philippe – BIBAUD André – BOCK François – PIN Olivier – LAFRECHOUX Joël – LATU Roland – CHASSIN Julien – PICHON Gilles – QUINTARD-MELOUKI Jacqueline – CACLIN Philippe – BARBOTIN Bernard – CHAPLAIN Christian – BOUCHET Roland – GARGOUIL Francis – GIRARD Sandra – JARASSIER Michel – JEAN Gisèle – BOIRON William – BLAUD Joël – LEONET Frédéric – POIRIER Fredy

Etaient excusés : CHARGELEGUE Jérôme (Pouvoir à M. POIRIER Fredy) – VERGNAUD Sophie – CHASSAGNE Dominique – DUPERRIER Marie-Christine (Pouvoir à M. BIBAUD André) – GIRARDEAU Jules (Pouvoir à Mme GORGEL Sophie) – BEAU Jacky (Pouvoir à M. LAFRECHOUX Joël) – THEVENET Roland (Pouvoir à M. TEXIER Stéphane) – GAYET Olivier (Pouvoir à Mme QUINTARD MELOUKI Jacqueline) – BEAUJANEAU Gilbert (Pouvoir à M. CHAPLAIN Christian) – CINQUABRE Jean-Christophe (Pouvoir à Mme MICAULT Françoise)

Etaient absents : DUVILIER Didier – QUINTARD Jacky – LAMY Pascal – TOURENNE Cyrille- CHOISY Jean-Michel

A été élu secrétaire de séance M. MARTIN Alexis

Administratifs : BOUCHE David – BRANGEON Anne – LAURIN Pauline - MIRLYAZ Manuel

Délibération n°181_09092020

Indemnités accordées au Président et vice-Présidents

Vu l'article R.5211-12 du CGCT

Vu la loi n°2016-341 du 23 mars 2016 visant à permettre l'application aux élus locaux des dispositions relatives au droit individuel à la formation et relative aux conditions d'exercice des mandats des membres des syndicats de communes et des syndicats mixtes.

Le Président, Monsieur Philippe BELLIN, demande à l'assemblée de fixer les indemnités de fonction du Président et des vice-Présidents. Il indique que la population légale du syndicat s'élève à plus de 281 000 habitants. Le montant maximum prévu est de 37.41% de l'indice brut 1027 (indice majoré 830) pour le Président et de 18.70% de l'indice brut 1027 (indice majoré 830) pour les vice-Présidents.

Il informe le comité du taux et des indices actuels. Pour le Président l'indemnité est de 25.59% de l'indice brut 1027 et pour les vice-Présidents 10.24% de l'indice brut 1027.

Il propose à l'assemblée de garder les mêmes taux et le même indice.

Après délibération, le comité syndical fixe à l'unanimité les indemnités du Président et des vice-Présidents comme suit (et conformément à l'article R5211-12 al.5 (cf. Annexe : Tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres de l'assemblée concernée) :

A 25.59% de l'indice brut 1027 pour le Président

A 10.24% de l'indice brut 1027 pour les vice-Présidents

Pour copie conforme,
Acte rendu exécutoire par
Le Président,
Philippe Bellin
A Valence en Poitou, le 10/09/2020



Annexe

Tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres de l'assemblée concernée :

Elus	Fonction	Taux indice 1022 (brut)	Indemnité brut mensuelle	Indemnité brut annuel
M. Philippe BELLIN	Président	25.59%	995.30 €	11 943.60 €
M. Christian CHAPLAIN	Vice-Président	10.24%	398.27 €	4 779.24 €
Mme Gisèle JEAN	Vice-Présidente	10.24%	398.27 €	4 779.24 €
M. Fredy POIRIER	Vice-Président	10.24%	398.27 €	4 779.24 €
M. Gilles PICHON	Vice-Président	10.24%	398.27 €	4 779.24 €
M. André BIBAUD	Vice-Président	10.24%	398.27 €	4 779.24 €

Valeur de l'indice 1027 brut : montant annuel : 46 672.81 €

